

Les députés et la Grande Guerre



Pierre Goujon
Député de l'Ain
Tué à 39 ans,
le 25 août 1914



Paul Proust
Député de la Savoie
Tué à 32 ans,
le 24 octobre 1914



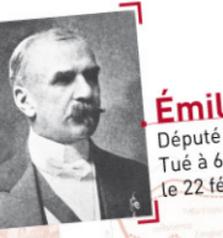
Edouard Nortier
Député de la Seine
Tué à 55 ans,
le 6 novembre 1914



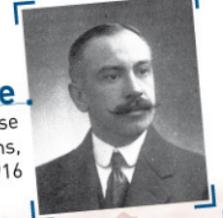
Georges Chaigne
Député de la Gironde
Tué à 27 ans,
le 5 avril 1915



Frédéric Chevillon
Député des Bouches-du-Rhône
Tué à 36 ans,
le 12 juillet 1915



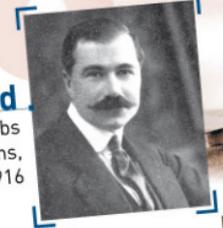
Émile Driant
Député de Meurthe-et-Moselle
Tué à 61 ans,
le 22 février 1916



André Thome
Député de de Seine-et-Oise
Tué à 37 ans,
le 10 mars 1916



Josselin de Rohan-Chabot
Député du Morbihan
Tué à 37 ans,
le 13 juillet 1916



Maurice Bernard
Député du Doubs
Tué à 39 ans,
le 10 octobre 1916



Raoul Briquet
Député du Pas-de-Calais
Tué à 42 ans,
le 25 mars 1917



Albert Tailliandier
Député du Pas-de-Calais
Tué à 42 ans,
le 25 mars 1917



René Reille-Soult
Député du Tarn
Tué à 29 ans,
le 20 juin 1917



Uriane Sorriaux
Député du Pas-de-Calais
Tué à 59 ans,
le 26 juillet 1918



Henri Ghesquière
Député du Nord
Mort des suites
de sa captivité à 55 ans,
le 1^{er} septembre 1918



Gaston Dumesnil
Député du Maine-et-Loire
Tué à 36 ans,
le 8 septembre 1918



Abel Ferry
Député des Vosges
Tué à 37 ans,
le 15 septembre 1918



Henri Durre
Député du Nord
Tué à 51 ans,
le 28 octobre 1918



Les députés et la Grande Guerre

Alors que ses derniers combattants viennent de disparaître, la guerre de 1914-1918 continue d'occuper une place centrale dans notre mémoire nationale. À travers le temps qui passe, elle demeure « la Grande Guerre », moment inéffaçable de mobilisation citoyenne réunissant en un même élan des hommes et des femmes de toutes opinions et de toutes conditions.

Entre 1914 et 1918, dix-sept députés en exercice ont payé de leur vie leur participation aux combats. L'hommage que nous leur rendons aujourd'hui vient dire et redire ce que la mémoire collective ne encore parfois : que les élus de la Nation ont su prendre toute leur part dans cet effort commun et acquitter l'impôt du sang. Ni plus, ni moins : simplement à l'égal des autres citoyens.

En célébrant leur mémoire, l'Assemblée nationale répare une injustice à leur endroit. Et elle donne aux mots d'« Union sacrée », d'« Union nationale », si souvent invoqués, leur vrai sens : celui d'un pays qui sait se rassembler dans les moments cruciaux, non tant par l'oubli de sa légitime diversité démocratique, que par le rejet des oppositions factives entre élus et électeurs, entre gouvernants et citoyens.



B. Accoyer
Président de l'Assemblée nationale